

Sortir...  
Écouter...  
Voir...

Choisissez vos sorties ! Et retrouvez aussi le programme détaillé des manifestations distribué avec le bulletin municipal, et disponible dans tous les lieux publics.

## MARS

**Dimanche 1<sup>er</sup> à 14h30** **Thé dansant.**

Centre Gérard-Philippe - Entrée : 10 €.

**Samedi 7 à 10h** **Kiosque littéraire "Poésie".**

Château des Izards.

**Vendredi 13 de 14h à 16h** **Lire ensemble.**

Bibliothèque François-Rabelais.

**Dimanche 15 de 13h30 à 17h30** **Carnaval.**

Départ place de l'Amitié

**Dimanche 15 de 9h à 12h** **Animation sur le marché.**

Marché de producteurs, bourg de Coulounieix.

**Jedi 19 à 18h30** **Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie.**

Monument aux Morts du Bourg de Coulounieix.

**Du samedi 21 mars au dimanche 5 avril**

**Exposition Stéphane JADOT.** Entrée libre - Château des Izards. Vernissage le 20 mars à 18h30.

**Vendredi 27 à 20h30** **Concert Maëva.** Entrée libre.

Centre Gérard-Philippe.

**Samedi 28 à 20h30** **Repas dansant.** Centre Gérard-Philippe.

Philippe.

## AVRIL

**Mercredi 8 à 14h** **Pétanque : championnat doublette vétérans.**

Espace Xavier-Aicardi.

**Vendredi 10 de 14h à 16h** **Lire ensemble.**

Bibliothèque François-Rabelais.

**Du samedi 11 au dimanche 26** **Exposition Jean-Claude BAISERO.**

Entrée libre - Château des Izards.

Vernissage le 10 avril à 18h30.

**Dimanche 12 à 14h30** **Thé dansant.** Centre Gérard-Philippe.

Entrée : 10 €.

**Samedi 25 (9h30-19h) et dimanche 26 (9h30-18h)** **Salon expo-vente minéraux, fossiles et pierres précieuses.**

Centre Gérard-Philippe.

## Et Revoir...

### >> Repas des Anciens



Le traditionnel repas des Anciens s'est déroulé les samedis 6 et 13 décembre avec l'orchestre Magic Sax au lycée agricole La Peyrouse. Au total, 500 convives se sont réunis autour d'un repas dansant, préparé par les cuisiniers du service restauration de la commune et servi par des bénévoles de la commune.

Michel Lassaque est collectionneur de menus des repas des Anciens. Le plus ancien de sa collection et peut-être le premier menu du repas organisé par la municipalité date de 1983 ! Mais à ce jour, pour parfaire et compléter sa collection, il lui manque ceux des années 1984, 1985, 1986, 1987, 1995 et 1998. Il lance donc un appel aux personnes qui auraient les menus correspondant à ces dates.

Pour le contacter : Michel Lassaque, 05.53.53.94.93

## La recette de cuisine

### LES MERVEILLES D'EDMÉE

150 g de farine,  
50 g de beurre,  
25 g de sucre,  
une pincée de sel,  
2 jaunes d'œufs et un peu d'eau pour former une pâte.  
Avec tous ces ingrédients préparer la pâte et la laisser reposer 1h. Étaler au rouleau et découper des pièces de formes souhaitées. Faire frire en pleine friture puis saupoudrer de sucre. Déguster.

### Les Lundis Ciné

Les prochains rendez-vous sont fixés aux lundis 2 mars, 13 avril, 4 mai et 1<sup>er</sup> juin 2015, à 14h, à l'auditorium du collège Jean-Moulin. Le programme détaillé des séances est joint au journal.

Prochain numéro en juin 2015. Merci de faire passer vos informations ou vos messages à Muriel Beau avant mi-mai 2015.  
☎ 05.53.35.57.16.



# De vous à nous

Le journal des Anciens de la ville de Coulounieix-Chamiers

Fév. 2015  
N° 40

## Sommaire

### À vous de découvrir

Les goûters "Au fil des saisons"

### Zoom sur...

Lire, écouter, échanger à la bibliothèque F. Rabelais

### Portrait :

Jean-François Dupon médiateur municipal

### Sortir, écouter, voir...

Mars - Avril

### Et revoir !

Le repas des Anciens

### Recette

Les merveilles d'Edmée

## À vous de découvrir

### LES GOÛTERS

L'animation "Au fil des saisons" initiée par le CCAS va souffler cette année sa 5<sup>e</sup> bougie ! Une après-midi par saison, les personnes de plus de 75 ans sont invitées à se retrouver autour d'un goûter convivial et chaleureux dans une ambiance différente à chaque rencontre : conte, spectacle cabaret, orgue de barbarie, thé dansant, chorale, danse folklorique....

Côté calendrier sur l'année 2015, toutes les dates sont déjà fixées : le goûter d'hiver aura lieu le 5 mars, avec une animation musicale orchestrée par Thierry Combeau.

Le goûter de printemps se déroulera jeudi 21 mai : il s'inscrira dans le cadre de la Semaine de l'Enfance, organisée par le pôle Éducation, enfance, jeunesse. Des enfants de la commune se joindront à l'animation avec leurs aînés, le temps d'une rencontre entre générations : un bel exemple d'articulations entre différents projets municipaux ! Enfin, le dernier goûter de l'année sera un goûter spectacle sur le thème de l'automne. Il aura lieu jeudi 15 octobre.

### Des animations toute l'année

C'est dans le cadre de ses attributions de prévention et de développement social sur la commune que le Centre communal d'action sociale (CCAS) développe ses missions auprès des Aînés et notamment ces animations tout au long de l'année. Celles-ci ont pour objectif de rompre l'isolement, de recréer du lien social et humain et de permettre aux aînés de se retrouver sur un temps de partage

et d'échange. Les goûters "Au fil des Saisons" visent à répondre à cette mission, de même que la sortie culturelle organisée chaque année.

### Une sortie culturelle pour découvrir ou redécouvrir le patrimoine local

Et c'est bien dans le même esprit de lien social et de partage que le CCAS propose depuis cinq ans une sortie culturelle. Celle-ci était ouverte à toutes les personnes de 65 à 75 ans. Désormais, elle sera également accessible à toutes les personnes de plus de 75 ans. Elle s'adresse notamment aux personnes isolées à faible revenu. Une participation financière est demandée pour cette activité, mais le CCAS peut proposer des facilités de paiement aux personnes rencontrant des difficultés financières.

Le nombre de participants est limité à 55 personnes. Cette année, la date de la sortie culturelle a été fixée au jeudi 25 juin, le lieu reste à déterminer.

### INFORMATIONS PRATIQUES :

Organisés les jeudis après-midi au centre Gérard-Philippe, les goûters se déroulent de 14h30 à 17h. Un service de bus est mis à disposition des invités. Les arrêts sont spécifiés sur chaque carton d'invitation, il suffit de s'inscrire et de préciser l'arrêt le plus proche de son domicile. Pour des demandes d'arrêts supplémentaires ou spécifiques, il suffit de prendre contact avec les agents du CCAS. À noter que les résidents de l'EHPAD Jean-Gallet sont également conviés aux goûters.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Muriel Beau au 05.53.35.57.16



Zoom sur... Zoom sur... Zoom sur... Zoom sur...

## Lire, écouter, échanger à la bibliothèque François-Rabelais

Installée depuis 2010 au château des Izards, la bibliothèque François-Rabelais propose une multitude d'ouvrages pour satisfaire l'ensemble des Colomniérois. Dans cet espace de plus de 200 m<sup>2</sup>, chacun est accueilli chaleureusement par Martine, Raphaëlle et Cédric. En grands professionnels du livre, ils vouent une véritable passion à leur métier et sont tous les trois sensibles aux demandes de chaque lecteur (enfants et adultes), afin de les conseiller au mieux. Leur quotidien consiste aussi à rencontrer de nombreux professionnels : conteurs, écrivains, enseignants et collègues bibliothécaires. Polyvalents dans leur métier, ils assurent un service de qualité toujours dans un esprit convivial et de rencontres. Tous les livres peuvent être empruntés (28 jours maximum) ou lus sur place dans un espace dédié et feutré, créant une ambiance propice à la lecture. De nouvelles acquisitions, effectuées auprès des libraires de Périgueux, viennent régulièrement compléter le fonds documentaire constitué de quelque 20000 ouvrages et de nombreux CD. Quant aux DVD, ils proviennent de la Bibliothèque départementale de prêt.

### Un lieu ouvert à tous

De nombreuses animations sont organisées pour tous les âges :  
- **les bébés lecteurs** pour les plus petits de 3 mois à 3 ans : une fois par mois, des contes sont programmés pour les enfants de la Maison du Petit Prince, du Relais des assistantes maternelles et ceux des écoles maternelles.  
- **Les Temps d'accueil périscolaire (TAP)** : une animation autour du livre est proposée sur les écoles primaires Louis-Pergaud et Eugène-Le-Roy, autour de la découverte de livres, de kamishibai, jeux de piste...  
- **Les accueils de classes.** La bibliothèque accueille tout au long de l'année 27 groupes d'enfants avec leur enseignant  
- **Les Kiosques littéraires** sont proposés certains samedis matins et ouverts à tous

pour découvrir, partager et échanger sur différents thèmes. De fidèles lecteurs viennent présenter des œuvres qu'ils ont particulièrement aimées. Le souhait de l'équipe est d'élargir l'animation. Par exemple, en mai, un thème sur les Orchidées sera suivi d'une table espagnole et d'une découverte des orchidées sauvages sur la commune.  
- **Les Rendez-vous conte !** s'adressent à tous ceux - jeunes ou adultes - qui souhaitent s'évader. Cette programmation se compose de 4 à 5 rendez-vous dans l'année, des spectacles de qualité auxquels les enfants sont sensibles. NB : le conte du 16 octobre s'adresse aux adultes.  
- **Lire ensemble**, organisé par le Comité Mieux Vivre Ensemble, a lieu un vendredi par mois et incite les personnes âgées à venir combiner le plaisir de lire et les échanges autour d'œuvres choisies. Les séances sont animées par Danielle Beaucamp.

En complément de ces animations, la bibliothèque dispense également un service de portage de livres à domicile. Service gratuit, il est organisé tous les lundis après-midi. Pour en bénéficier, il suffit de prendre contact (de préférence le samedi précédent), de choisir des livres ou de faire confiance à l'équipe pour sélectionner les ouvrages apportés.

*Adhésion adultes et familles 7€/an, gratuit pour les moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi.*

### HORAIRE :

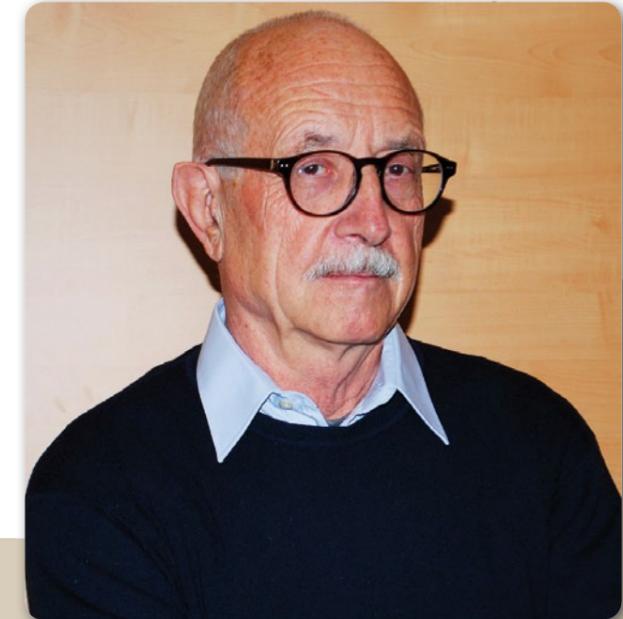
- Izards : mardi : 10-12h/16h30-19h, mercredi, vendredi : 10h-12h/13h30-18h, jeudi : 16h30-19h, samedi : 9h-12h
- Vacances : mardi, mercredi, vendredi : 10h-12h/13h30-18h, samedi : 9h-12h
- Annexe Bourg : mardi, jeudi : 16h30-18h, mercredi : 13h30-17h - vacances : jeudi : 13h30-18h

# En bref... En bref..

**Atelier Sophro.** Début janvier, dans le cadre du Comité Mieux Vivre Ensemble, un nouvel atelier a été lancé au Centre social Saint-Exupéry : "La pose Sophro". Il est animé deux fois par mois par Virginie Mazin, sophrologue diplômée qui réside sur la commune. Lors de ces séances, elle propose de nombreux exercices de respiration qui améliorent la sensation de bien-être. Ces temps de détente sont à destination d'un public de seniors, de 60 à 90 ans. Les ateliers s'inscrivent dans une démarche de prévention pour le maintien d'un meilleur état de santé, tant physique que psychique. En effet, à court et moyen termes, ces pratiques de respiration contribuent à apaiser les inquiétudes et les états de stress qui peuvent survenir à certaines étapes de la vie. Ces ateliers se déroulent le lundi matin de 10h à 11h30.  
*Pour plus d'infos, contactez Isabelle Plénat au Centre social Saint-Exupéry : 05.53.45.60.30.*

**Détecteurs de fumée**  
L'installation d'un détecteur de fumée dans chaque domicile est obligatoire à partir du 8 mars 2015. Ce boîtier d'alerte fonctionne par un signal sonore dès qu'il détecte un début d'incendie. Il coûte entre 10 et 30 € et un formulaire attestant la pose du détecteur doit être transmis à son assurance. Attention au démarchage à domicile : aucun installateur n'est agréé ni mandaté par l'État. L'appareil doit répondre aux caractéristiques CE et à la norme européenne NF EN 14604. Il est conseillé de vérifier régulièrement le bon fonctionnement de l'appareil. Le boîtier doit être installé au plafond (15 à 20 cm des murs) ou au mur (à 15 cm du plafond et 30 cm des angles). Dans une maison à étage, il est recommandé de poser un détecteur à chaque palier menant aux chambres.  
*Si vous faites appel à un installateur, demandez des devis comparatifs. Si vous êtes locataire, le propriétaire est dans l'obligation d'installer l'appareil.*

## Portrait



Depuis 2006, la municipalité a confié à des Colomniérois bénévoles la fonction de médiateur municipal pour aider à résoudre les différends de manière simple et pacifique. C'est dans ce cadre qu'avec Jean-Louis Lethuillier, Jean-François Dupon a pris la suite d'Alain Chapelle en 2013. Désormais seul à assurer cette fonction, il expose pour **De Vous à Nous** le rôle du médiateur et l'intérêt de la médiation. Le médiateur est une personne neutre, indépendante et bienveillante qui tente de résoudre à l'amiable les litiges entre deux personnes ou entre une personne et une administration. "Il est indispensable de rester dans ce rôle. La médiation est confidentielle et les personnes qui y participent sont consentantes", précise Jean-François Dupon. La médiation s'opère entre deux parties qui acceptent de rechercher ensemble avec une personne neutre une solution au différend qui les oppose. La confidentialité permet aux parties de s'exprimer librement. Si des concessions réciproques mettent fin au litige, un accord peut être signé par les parties et le médiateur. Jean-François Dupon assure des permanences tous les mardis après-midi au Centre communal d'action sociale (CCAS) ou à la mairie annexe sur rendez-vous pris auprès du secrétariat du maire. Dans son travail de conciliation, le médiateur rencontre séparément toutes les personnes concernées pour les écouter, entendre leur point de vue et envisager les concessions possibles. Si les parties y consentent, une réunion de conciliation est organisée. Dans le cas idéal où un accord est trouvé, un procès-verbal écrit rappelle les engagements de chacun. Si aucune solution n'est trouvée ou si les engagements ne sont pas respectés, le maire, premier magistrat de la commune, peut procéder à un rappel à l'ordre de la partie responsable, voire des deux parties. Il peut aussi porter le cas à la connaissance du procureur en vue d'un rappel à la loi. C'est du procureur que relève l'ouverture

## La médiation municipale avec Jean-François Dupon

**Communiquer, échanger, nous paraît simple quand rien ne divise les interlocuteurs. Tout se complique en revanche dès que surgit un désaccord qui les sépare et peut se muer en conflit promis à durer. Revenir à une communication apaisée afin d'établir ou de rétablir un accord, c'est tout l'enjeu de la médiation.**

d'une procédure judiciaire que la médiation s'efforce d'éviter dans l'intérêt des parties.

### De l'intérêt du dialogue

Le médiateur remet au maire un rapport annuel et des bilans d'étape portant sur le nombre des cas traités et leur nature. Il travaille en partenariat technique avec les services de la mairie, le Centre communal d'action sociale et le pôle Technique et urbanisme, ainsi qu'avec Matthias Garcia, agent de tranquillité publique municipal. "Être médiateur m'a permis de connaître le fonctionnement de la collectivité et la coopération avec les services municipaux est excellente, c'est un côté très positif" souligne-t-il. Le fondement d'une bonne médiation étant le dialogue, le médiateur recommande dans tous les cas "de se parler d'abord, de communiquer soit en écrivant, soit en rencontrant la partie adverse. Et ensuite de se débarrasser de l'idée que tous les conflits doivent être portés devant la justice." Ancien professeur des universités, Jean-François Dupon a enseigné en France et surtout à l'étranger. Avec la peinture, la pratique de l'anglais et de l'espagnol est un de ses passe-temps favoris. Il participe à ce titre au groupe de conversation anglaise du Flep. Il collabore aussi avec Radios libres en Périgord, qui émet depuis Coulounieix-Chamiers. Il voudrait y présenter régulièrement les parcours de vie atypiques d'anciens et de personnes passionnées par leur métier. (Avis aux amateurs !)  
*"Je souhaite que la médiation soit utile, au moins parfois sinon toujours, puisque c'est sa raison d'être. Elle est en tous cas très enrichissante par les échanges qu'elle me permet avec des personnes de toutes origines. Mais c'est un exercice qu'il faut aborder avec humilité et avec bonne foi"* conclut-il.

N.B : Un document d'information sur la médiation peut être demandé au secrétariat du maire.